

Fiche d'inscription en école publique

Année scolaire 2018/2019

Claude GAUTIER, Maire de LOIREAUXENCE, déclare que l'enfant :

NOM : PRENOM : Date de naissance

Lieu de naissance :

Ecole fréquentée précédemment :

Coordonnées de la mère :

Coordonnées du père :

NOM et prénom :

NOM et prénom :

Adresse:

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

Est admis au :

Groupe Scolaire L'Oiseau Lyre : commune déléguée de Belligné

Groupe Scolaire Le Jardin Extraordinaire : commune déléguée de la Chapelle St Sauveur

Groupe Scolaire Castellane : commune déléguée de La Rouxière

Groupe Scolaire René Guy Cadou : commune déléguée de Varades

En classe de

L'affectation s'effectuera préférentiellement dans l'école de la commune déléguée de résidence, conformément à la carte scolaire pris par délibération n° DCM 2016-111 du conseil municipal du 09/05/2016.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit scolarisé dans l'école publique de la commune déléguée de votre résidence ou scolarisé en dehors d'une école de Loireauxence, merci d'indiquer sur papier libre l'école souhaitée et les raisons de ce souhait. La dérogation (raisons de santé de l'enfant ou profession d'un des parents dans l'école demandées supérieure à un mi-temps) sera accordée dans la limite de la capacité d'accueil de l'école demandée.

Date

Date

Signature des parents

Signature du Maire de Loireauxence

Cette fiche doit être présentée à la Direction de l'école d'accueil, accompagnée, le cas échéant, d'un certificat de radiation établi par la Direction de l'école précédemment fréquentée ou au service enfance jeunesse à l'adresse enfancejeunesse@loireauxence.fr pour les dérogations extérieures à Loireauxence.

Les enfants âgés de deux à trois ans ne seront admis que dans la limite des places disponibles (règlement départemental – titre 1 – article 1.I)